



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 448 pétitionnaires.

Désignation : Élèves de l'école Curé-Antoine-Labelle de Laval

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'éducation est le fondement même d'une société riche, libre et démocratique;

ATTENDU QUE les coupures pouvant atteindre 16,5 millions de dollars du gouvernement du Québec à la Commission scolaire de Laval (CSDL) auront des impacts négatifs sur les services aux élèves;

ATTENDU QUE les dites coupures pourraient entraîner jusqu'à l'abolition de 500 postes d'adultes travaillant auprès des élèves à la CSDL;

ATTENDU QUE les dites coupures auront des conséquences néfastes pour les élèves en difficulté, par exemple : TDA, TDAH, TED, TGC, dyslexiques, dysphasiques et autres;

ATTENDU QUE les dites coupures pourraient affecter les programmes de concentration qui motivent les élèves à ne pas décrocher;

ATTENDU QUE l'augmentation probable du ratio d'élèves par classe ne favorisera pas un lien de confiance indispensable qu'il doit y avoir entre chacun des élèves et leur enseignant;

ATTENDU QUE ces mesures n'aideront en rien la réussite et la persévérance des élèves dans notre école et les écoles publiques du Québec;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, élèves de l'école Curé-Antoine-Labelle de Laval :

- dénonçons avec vigueur les coupures décrétées par le gouvernement actuel qui affecteront négativement notre milieu d'éducation;
- appuyons toute les personnes/groupes qui dénoncent pacifiquement ces coupures et qui désirent améliorer la réussite scolaire des jeunes du Québec;
- Demandons au gouvernement du Québec d'investir des sommes d'argent adéquates pour favoriser la réussite scolaire et le développement des jeunes du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Nicole Léger
Députée de Pointe-aux-Trembles

Date de signature de l'extrait